

HERVÉ GAYMARD

Président du Conseil Départemental de la Savoie

Chambéry, le 25 novembre 2020

Nos réf. : CAB/D/2020/346502/HG/VD/CV

Monsieur le Premier Ministre,

À la suite de l'allocution de monsieur le Président de la République du 24 novembre dernier, je veux vous faire part de l'incompréhension, de la déception et de la colère des acteurs économiques et des élus de la montagne, qui depuis de longs mois travaillent ensemble avec les pouvoirs publics pour concilier la sécurité sanitaire maximale et l'activité économique.

Nous ne comprenons pas pourquoi le Président de la République a annoncé *« il me semble impossible d'envisager une ouverture pour les fêtes et bien préférable d'envisager une réouverture courant janvier »* semblant ainsi fermer la porte à toute autre alternative, alors même que, dans la phrase précédente, il indiquait qu'*« une concertation a été engagée par le gouvernement avec les élus locaux et les professionnels et les décisions seront finalisées très prochainement »*.

Vous-même, dans votre communiqué du 23 novembre indiquiez *« Compte tenu des temps de préparation nécessaires pour permettre une éventuelle ouverture pour les vacances de fin d'année, une décision sera prise dans les dix prochains jours »*.

Nous sommes déçus, car l'impression prévaut que tout le travail accompli, avec l'élaboration d'un protocole sanitaire renforcé, l'organisation et le financement local du dépiage des personnels saisonniers, ainsi que l'hébergement confiné de ceux d'entre eux qui seraient testés positifs, n'a pas été pris en compte.

Nous sommes en colère, relayant celle des acteurs économiques qui vont au-devant de grandes difficultés, d'autant plus que l'impression est donnée que la destination montagne n'est pas autorisée.

J'ai donc l'honneur de vous demander par la présente avec quel interlocuteur les décisions vont être finalisées, et sur quels éléments.

Pour ce qui nous concerne, nous ne sacrifions jamais la sécurité sanitaire, mais nous savons qu'elle est compatible, à l'instar de toutes les autres activités de plein air, avec la pratique des sports d'hiver et qu'il est possible de la concilier avec l'exercice, même partiel, des activités économiques liées au tourisme. C'est ce que nous avons toujours défendu depuis le mois de septembre dernier.

Dans ce cadre, il nous paraît opportun de regarder avec attention et finesse la question importante des capacités hospitalières.

Nous sollicitons une expression de votre part pour immédiatement cesser de faire croire que la montagne est fermée aux résidents propriétaires ou aux touristes, car en réalité les stations seront ouvertes, même si les pouvoirs publics n'autorisent pas l'ouverture de certaines activités.

Cette rectification de la parole publique doit intervenir rapidement et au plus haut niveau.

Nous sommes convaincus, tout comme le président de la République et vous, qu'au vu de l'examen méticuleux de l'évolution de la situation sanitaire, il est impératif de ne pas se lier les mains au préalable en fixant des dates, qui par définition ne sont pas pertinentes, puisque décidées *ex-ante*.

Nous comptons sur vous et le gouvernement pour faire preuve de souplesse et d'inventivité pour le soutien économique à des secteurs d'activité fortement impactés par la saisonnalité.

Nous sommes à votre disposition pour poursuivre ce dialogue constructif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

et respectueusement

B. A. Du

Hervé Gaymard
Hervé GAYMARD

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
HOTEL DE MATIGNON
57 rue de Varenne
75700 PARIS